



CPTS du Grand Arras

Santé vous prêt !

Adhésion CPTS du Grand Arras pour l'année 2022

Association de Coordination Professionnelle Territoriale de Santé soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 aout 1901.

Le bulletin est à remplir lors de votre première adhésion

- Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association **CPTS du Grand Arras**.
- Je suis volontaire pour faire partie du conseil d'administration.
- Je suis volontaire pour participer à un ou plusieurs groupes de travail

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur qui sont mis à ma disposition sur demande. J'ai pris note des droits et devoirs des membres de l'association.

Bulletin d'adhésion

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Nom *

Prénom *

Date de naissance *

Profession (libérale ou hors libérale) (question obligatoire) *

Remplaçant ?

Adresse professionnelle *

Code postal *

Ville *

Communes d'activité ?

Nous vous rappelons que pour adhérer à l'association, vous devez pratiquer dans le territoire défini de la CPTS

Téléphone *

E-mail *

Numéro ADELI ou Numéro RPPS *

Signature* :

J'accepte que ces informations soient transmises aux instances et/ou partenaires de la CPTS dans le cadre de l'application de ses missions.